

**Annexe VI
Liste du Mexique**

Secteur :	Communications
Sous-secteur :	Services de divertissement (cinéma)
Classification de l'industrie :	CMAP 941102 Services privés de distribution et de location de films
Palier de gouvernement :	Fédéral
Mesures :	<i>Ley de la Industria Cinematográfica</i> <i>Reglamento de la Ley de la Industria Cinematográfica.</i>
Description :	<u>Services transfrontières</u> Un «distributeur» de films produits à l'extérieur du Mexique n'est tenu de remettre à la cinémathèque nationale du Mexique qu'un exemplaire de deux titres qu'il a importés sur cinq.